



au fil du Talent

PREAVIS MUNICIPAL N° 2-1/21

Au Conseil communal de et à Chavornay

35.01.18/EG/sw

Chavornay, le 2 février 2021

<p>Changement de chauffage & isolation du bâtiment communal Rue de la Cité 3 à Chavornay Demande de crédit</p>

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Afin de répondre à la nouvelle réglementation sur l'aménagement du territoire qui demande de supprimer les chauffages électriques dans les bâtiments avant 2030, un «CECB plus» a été réalisé par une entreprise spécialisée. Ce dernier nous a permis de définir les travaux minimum à entreprendre pour mettre aux nouvelles normes ce bâtiment communal actuellement occupé par l'association de « L'Île aux Corbeaux », jardin d'enfants qui accueille les enfants de 2,5 ans à l'entrée scolaire.

But du Préavis

Le but du présent préavis est de proposer une solution réalisable et raisonnable pour rendre le bâtiment conforme aux normes afin de pouvoir continuer à accueillir des enfants en bas âge en offrant et offrir ce service de jardin d'enfants aux habitants de la commune de Chavornay.

Etat actuel

Le bâtiment a été construit en 1946 pour y accueillir le central téléphonique de notre commune. Il a été racheté par la Commune pour y loger le Jardin d'enfants.

Il comprend un étage chauffé, une toiture inclinée non chauffée ainsi qu'un sous-sol représentant le 40% de la surface du rez-de-chaussée, le reste de la surface étant un vide sanitaire.

Les fenêtres ont été rénovées en 2019 avec un double vitrage isolant et cadre PVC.

Au niveau technique, le bâtiment est chauffé par des radiateurs électriques directs disposés dans les zones à chauffer. Le chauffage de l'eau sanitaire est assuré par un boiler électrique. Au sous-sol du bâtiment, une introduction pour raccorder le bâtiment au gaz de ville est déjà existante.

Descriptif du projet

Le projet consiste à changer la production de chaleur, isoler le plafond ainsi que l'extérieur du bâtiment et gérer les travaux qui sont en lien avec ce projet.

Coût du projet

Libellé	Devis n°	Montant en CHF TTC
Production de chaleur gaz	Oui	19'125.25
Isolation du bâtiment	Oui	35'490.15
Ferblanterie toiture/chenaux	Oui	8'494.00
Electricité	Oui	1'250.00
Menuiserie	Oui	13'206.70
Maçonnerie	Oui	3'398.45
Cabanon de Jardin	Estimation	3'500.00
CECB Plus	Facturé	2'808.00
Divers et compléments		6'727.45
Total TTC		94'000.00

Ces travaux donnent droit à des subventions cantonales pour les façades, à hauteur de CHF 8'000.00.

Délais

Ces travaux pourront être réalisés pendant la période des vacances d'été.

Financement

Charges financières annuelles :

Amortissement	CHF 94'000.00/20	CHF	4'700.00
Intérêt annuel moyen	94'000.00*0.50*1%	CHF	470.00

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir la demande pour l'engagement des travaux préparatoires et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

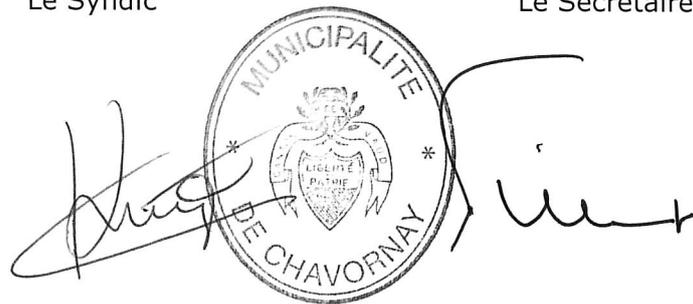
- Vu le préavis de la Municipalité n° 2-1/21,
- Oui le rapport de la Commission ad hoc,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amélioration de l'enveloppe thermique et à la mise aux normes de la production de chaleur du bâtiment communal de la Cité 3 à Chavornay;
- d'accorder à ce titre un crédit **de CHF 94'000.00;**
- de financer cette construction par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans, au maximum.

Le Syndic

Le Secrétaire



Délégué de la Municipalité : M. Eric Gorgerat